

COMPTE RENDU N°2

COMITE DE PILOTAGE ASSOCIATIF GESTION DU RECONFINEMENT (CPAGR)

Mardi 3 novembre 2020 – 18h30 -20 H30

14 participants

1 Représentants des familles :

ORDRE DU JOUR

- Mme Marianne BEVE (ESAT – SHAVS)
- Mr Vivien CHARPY (ESAT – SHAVS)
- Mme KLINGLER : Responsable du Pole transversal Ethique et Qualité (consolidations associatives)

 Suivi du REconfinement adapté et selon les ESMS : mise en œuvre adaptée du Plan de Continuité de l'Activité (PCA) et des Plans de Transformation respectifs de l'activité (PTA)

1. Questions/Echanges

-  Remerciements du Directeur Général de l'AAPISE  pour la  participation de chacun-e, et un tour de table ,
-  Rappel de l'intérêt et de la nécessité de la mise en place d'un Comité de Pilotage Associatif pour la gestion des périodes de  **Confinement/ DÉconfinement/ REconfinement =**
 Dispositif associatif participatif collaboratif +  Actualités Associatives,
-  Approbation après lecture du  CR1 et  mise en ligne sur le site www.aapise.fr

THEMATIQUES ABORDEES

1 –  **Président : Présentation de**  **l'ATTESTATION DE SORTIE version simplifiée prête à l'usage du**  **clic ou**  **du papier,** réalisée par Mme LEPORTIER qui s'explique sur le choix du recto verso :

- Page 1 :  **Numéro de permanence/d'urgence d'astreinte de l'AAPISE**
- Page 2 :  **l'attestation à remplir** en elle-même

→  **Echanges** à propos de la dénomination « *d'activités en dehors de l'école* » et du logo

→  Avis des 2 personnes accompagnées :  « c'est clair, et pour nous c'est bien »

→  Président :    : Document à imprimer et à distribuer par les établissements et services directement aux personnes

2 –  Etat des lieux au sein des  établissements, services et dispositifs AAPISE, depuis l'annonce de la période de REconfinement possible au   « libre choix » des publics accompagnés avec mise en œuvre des Plans de Transformation de l'Activité (PTA) :

→  Avis des 2 personnes accompagnées :  : Travaux réalisés pour faciliter l'accès à 

l'ESAT comme demandé → Directeur ESAT : constat d'une  Amélioration du  Port du

Masque + mieux  son utilité.  Les informations télévisées ont participé  à donner un sens et  au respect des règles

-  Président :  Le maintien de l'ouverture des  établissements dans le cadre du REconfinement a-t-il  satisfait les  personnes accompagnées et leurs représentants ?

→  les représentants étant confinés pour raison diverses, ne peuvent  répondre pour les autres.

→  Président : Certains travailleurs sont  très contents de pouvoir continuer à aller travailler

→  Représentante Familles Secteur PH Enfance :   pris en charge →  pouvoir continuer son activité professionnelle

  De parents d'enfants  non verbaux et qui n'ont pas de retour direct : Qu'est-ce que

l'AAPISE a mis en plus dans les  protocoles de sécurité, par rapport aux nouvelles règles sanitaires mises en place en fin de semaine dernière ?

 DG :  Instructions données à l'ensemble des  établissements, services et dispositifs de l'AAPISE

➤ La nouvelle  directrice de  l'IME la Guillemaine a pris ses fonctions le 26 octobre, et a notamment pour mission, comme toutes les autres directions, de  mettre en œuvre la doctrine régionale en matière sanitaire

- La désignation d'une équipe  des Services Généraux, et d'un responsable  qui doit :
 - Coordonner les actions sanitaires,  d'hygiène et de sécurité sur l'ensemble des établissements, services et dispositifs de l'AAPISE
 - Mettre en place des  procédures et un protocole sanitaires strictes dans tous les établissements et services
 - En assurer le suivi et la  vérification → Note de service est partie ce jour vers tous les secrétariats
- Avec l'aide d'une  Société spécialisée, mise en place d'une  Fiche de traçabilité du nettoyage dans tous les ESMS
 - La désignation  d'un « Référent hygiène » dans chaque  établissement et service
 - Prévoir une  organisation qui permette d'éviter les  brassages et maintenir le plus possible les  barrières sanitaires
-  Représentante Familles Secteur PH Enfance :  Eviter les brassages est très difficile
 concrètement :  Dans les transports,  Pendant les temps de repas,  Les temps de transition, et  Pendant les récréations
-  Représentante Familles Secteur PH Adulte/Foyer :  les gestes barrières sont bien respectés par certains transporteurs, mais est-ce bien le cas pour tous ?
 DG : Lecture et explications  note de service n°33  : voir site www.aapise.fr
- Tous les besoins ( ...) en équipements de protection individuelle pour les  professionnels et les  personnes accompagnées, en produits de décontamination et de désinfection doivent être remontés et anticipés par le responsable de ce service, qui doit en assurer avec l'équipe des services généraux : les  achats, la  distribution et le  réapprovisionnement des sites sans qu'aucune tolérance de manque n'existe  dans les établissements ou service de l'AAPISE = vers « 0 - zéro risques »
- Les  managers doivent prévenir →  Direction Générale, leur  Plan de Transformation de l'activité, respectif de chaque  établissement et service

Etat des lieux consolidés des déclarations cas de COVID-19 avéré, à ce jour sur l'ensemble des ESMS de l'.

 RPEQ : **Au total, depuis Septembre 2020**, l'organisme gestionnaire (OG) AAPISE a effectué **10 déclarations ARS de cas avéré de COVID-19**, dont :

➤ **Pour les ESMS AAPISE « PH », 7 déclarations ARS de cas avéré de COVID-19 :**

- 1 sur l'IME la Guillemaine en septembre initialement pour un jeune accueilli
- 2 sur l'ESAT en octobre-novembre sur les sites de Brétigny et Arpajon/ Bruyères-Le-Châtel, initialement pour deux travailleurs accompagnés
- 3 sur le SHAVS en octobre-novembre initialement pour deux personnes distinctes accompagnées, puis pour un professionnel
- 1 sur le Centre de répit de Bruyères-Le-Châtel en novembre initialement pour un professionnel
- **Pour les ESMS AAPISE « Médiation-Prévention spécialisée », 2 déclarations ARS de cas avéré de COVID-19 :** 2 sur les sites Inter'Val et Le Phare en octobre-novembre, initialement pour deux professionnels distincts
 - **Pour le Siège social AAPISE, 1 déclaration ARS de cas avéré de COVID-19 en novembre**



- A ce jour, toutes ces situations initiales avérées de COVID-19 avaient une **origine extra-professionnelle (cercles/ clusters familiaux ou de proximité de bassin de vie)**, et n'ont **pas donné lieu à une contamination au sein des ESMS PH AAPISE** par « cas contact à risque ».
- **Seul dans le secteur de la « Médiation-Prévention spécialisée », des contaminations professionnelles par « personnes contacts à risque », ont pu être observées**, et l'évolution de l'état de santé des personnes concernées a été suivi de près par la direction générale/le service Ressources Humaines, et le Pôle transversal Ethique et Qualité.



DG : Cela confirme la nécessité, mais aussi nous permet de faire l'hypothèse de  **l'efficacité**

globale des  **mesures sanitaires renforcées, respectées et appliquées au quotidien, par leur mise en œuvre sur les différents ESMS AAPISE, avec :**

-  **Prise de température systématique**, pour chacun-e, avant de venir sur site quand cela est possible, mais également à l'entrée des ESMS AAPISE, pendant la journée, et rentrant le soir chez soi.
-  **Port du masque obligatoire pour les professionnels et personnes accompagnées (autant que possible)**, et des différents **EPI nécessaires** (stocks de sécurité sur sites à anticiper = utilité du Tableau de bord NS21PRA avec consommation réelle et prévisionnelle)
-  **Distanciation physique**,  sens de circulation clairs, et  évitement des brassages de populations
-  **Lavages de mains réguliers**
-  **Décontamination** (nettoyage),  **désinfection** et  **aération**, « plusieurs fois par jour » et/ou systématiquement des utilisations partagées : locaux, téléphones, ordinateurs, robinetterie, interrupteurs, véhicules, etc



Diffusions et  **rappels réguliers des consignes sanitaires de**  **précautions sur sites, en distanciel et en VAD (visites à domicile)** aux personnes accompagnées, familles-représentant légaux, professionnels et partenaires



Représentante Familles Secteur PH Enfance : **Comment cela va-t-il se passer et s'organiser pour les CVS sur les établissements et services ? En mi-présentiel / mi-distanciel ? Des élections sont notamment à organiser pour le début de l'année : comment cela va-t-il se passer ?**



DG : **Maintien des réunions CVS**, avec comme pour les autres réunions de travail et de concertation une présence la plus réduite possible quitte à diminuer les jauges suivant les espaces/lieux à

4 à 6 personnes grand maximum, et le reste en  **visioconférence ou audioconférences**

→ → → Cela est à  préciser dans les PTA des établissements et services = maintien des CVS avec modalité préférentielle en visio-conférences.

 **Président** : +++ Les CVS doivent être maintenus, et mis en avant plus qu'ils ne l'ont jamais été, car nous sommes dans une période où nous avons besoin des  retours  familles et  des personnes accompagnées → Maintenir et renforcer la  consultation par la réunion de cette instance collégiale importante et obligatoire, car seule instance collective obligatoire par laquelle les personnes accompagnées peuvent  s'exprimer sur le fonctionnement direct des établissements et services → La prudence veut donc que l'on organise cela le plus possible en  visioconférences avec internet.

-  **Représentante Familles Secteur PH Adultes** :   Comment cela va-t-il se passer pour l'organisation des activités sportives au SHAVS puisque cela va brasser des personnes différentes de milieux différents, et aussi pour des activités autres ?  « Le problème est que nous n'avons pas autant d'informations que dans les autres structures, car nous n'y sommes pas au quotidien, mais que rarement, plus ponctuellement, donc on a moins d'informations – beaucoup de parents ne sont pas au courant ... »

-  **Représentants des Personnes accompagnées** : « Pour l'instant le  Badminton est arrêté au SHAVS,  car ils refont le gymnase au lycée d'Arpajon... mais il y a aussi des gymnases fermés un peu partout maintenant » → → →  **DG** : Cela va être prévu dans le PTA du SHAVS

 **Président** : Quelles solutions  pour fluidifier cela alors ?    ?

- Les adresses mail, ou autres choses pour ceux qui n'en ont pas ou qui ne veulent pas les donner, car au SHAVS c'est même compliqué pour avoir les numéros de téléphones des familles.  → → → Désormais le  site internet  existe, c'est pour qu'il soit utilisé par tous : les administrateurs, les professionnels, et les familles !

-  **RPEQ** : Certes, mais , en tenant compte aussi des  difficultés que certaines  personnes accompagnées et/ou familles-représentants légaux peuvent rencontrer quant à pouvoir ou non  disposer de ces outils numériques multimédias : car problématiques  financières de coûts importants à l'achat et au fonctionnement de ces outils, ou encore, de difficultés de  zones de réception-fibre suivant les lieux d'habitation de chacun-e , et aussi, de  difficultés à savoir/pouvoir s'en servir et les utiliser surtout lorsque cela dysfonctionne : difficultés de compréhension et d'utilisation – Cf :  1ère Enquête Générale  de Satisfaction des publics, réalisée entre Juin et septembre 2020 qui a mis en relief ces vigilances face à ces  difficultés.

 → → → Eviter, dans de telles  circonstances sanitaires exceptionnelles, l'accentuation d'une «  fracture sociale potentielle » par une  « fracture numérique » qui fait jour.



Cela fait partie de nos missions que de favoriser l'inclusion de tous, et des plus vulnérables en

priorité  → En respectant conjointement les obligations de confidentialité des données personnelles : le Règlement européen Général sur la Protection des Données = Le RGPD = confidentialité des coordonnées personnelles avec accord préalable des intéressés.

➤ **SOLUTIONS COLLEGIALES** proposées après débat partagé :

- 1) Mettre en œuvre des     **moyens diversifiés de communication/supports** pour permettre à l'information d'arriver aux destinataires par différentes voies : papier, téléphone, mail suivant les préférences ou possibilités de chacun-e  →   à **répertorier par les établissements et services/professionnels administratifs dédiés (directions, secrétariats, assistantes sociales...)**
- 2) Rôle des directions d'établissements et  des secrétariats à faciliter la dynamique de communication avec  les familles et la diffusion des informations à tous et aux représentants
→  **Remise à jour des**  sites respectifs de  chaque établissement et service et des 
listings de  **coordonnées de tous**
- 3) Comme dans l'Education Nationale, Mettre  les coordonnées des représentants de familles sur le  site internet avec une  « **Page spéciale Représentants des familles** »  - **coordonnées représentative de chaque représentant = être référencés et repérables**



Représentants des Personnes accompagnées : « Si on sait utiliser internet, alors ça va ... on va directement sur le site du gouvernement, mais tout le monde ne sait pas. Donc c'est mieux  si on nous le distribue directement  à l'ESAT. Oui ça serait plus simple pour d'autres »

QUESTIONS pour  **l'ESAT d'un**  **Représentant Familles Secteur PH Adultes :**

- 1)  « Qu'en est-il des suites engagements pris par la direction de l'ESAT à la réunion du 19 Octobre dernier, quant aux   « Pauses-oxygène » de 5 à 10 mn (absence du port de masque avec le respect des autres règles de prévention et de sécurité sanitaire) pour les travailleurs accompagnés qui en auraient besoin, et qui, pour certains-es ne l'expriment pas toujours ? »
- 2)  « Serait-il possible d'envisager un  « décalage horaire » d'arrivée et de départ des travailleurs accompagnés de l'ESAT AAPISE ? », car selon ses remontées d'informations, « certains-es auraient 
 **peur de se retrouver dans la foule**  **promiscuité et proximité d'un grand nombre de personnes**

en pleine période COVID, pour prendre les transports en commun (bus notamment): peur de la contagion. »

PROCHAINE RENCONTRE MERCREDI 18 NOVEMBRE à 18h,
Avec des modalités de rencontre, similaires